

6822

ÉCOLE NATIONALE
DES
CHARTES

Paris, le 15 mars 1917

19, Rue de la Sorbonne

PARIS (V°)



Madame

J'ai l'honneur de vous
informer qu'à la suite de la
soutenance de thèse d'archiviste -
paleographe, laquelle a eu lieu
le 13 et le 14 mars, le prix
Auguste Molinier, que vous
avez bien voulu fonder à
l'Ecole des Chartes pour récompenser

8560
101 2000 17 1000
ÉCOLE NATIONALE
DES
CHARTES
La thèse jugée la meilleure,
~~ce prix~~ a été décerné à
Maupey Jean de Macé de
Gastines, qui nous avait
présenté un travail sur le
Ban et l'arrière-ban du
XV^e au XVIII^e siècle.

Ce jeune homme a
d'autant plus le mérite d'avoir
fait une excellente thèse, que,
mobilisé en 1914, il a été
libéré du service militaire
il y a un an à la suite

d'une grave maladie contractée
pendant son séjour au front.

Il n'a donc eu qu'un an
pour mener à bien ses
recherches dans les archives
et la mise en ordre des
documents qu'il avait réunis.

Les thèses présentées
cette année étaient au nombre
de huit, chiffre élevé en
raison de la circonstance actuelle
qui retient la plupart de
nos élèves à l'école.

Daignez agréer,

Madame, l'hommage du
profond respect avec lequel
je reste

Votre dévoué serviteur

Maurice Roy